

SPS/003-BEV/2021-RG

PROVINCE DE HAINAUT

ARRONDISSEMENT DE MONS / COMMUNE DE MONS (EX. SPIENNES)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

En conformité du Décret relatif à la voirie communale adopté par le Gouvernement wallon le 06/02/2014,
Section 5 du Titre 3, Article 24 (M.B. 04/03/2014)

Le Collège Communal de la Ville de Mons porte à la connaissance du public, qu'en sa séance du 16/09/2021, il a décidé de procéder à la modification du sentier vicinal n°14 dit "Ruelle du Petit Spiennes" à 7032 Mons (ex. Spiennes) tendant d'une part à la suppression du tronçon B'C' du sentier précité (longueur: 131m) et tendant d'autre part à la création d'un nouveau tronçon BC du sentier précité (longueur: 117m).

Les réclamations et les observations écrites sont à adresser par courrier daté et signé au Collège communal, Hôtel de Ville, Grand'Place n°22 à 7000 Mons du 30/09/2021 au 29/10/2021. Les réclamations et les observations peuvent aussi être transmises par email : gregory.rogge@ville.mons.be ou par fax au 065/40.55.09. Les réclamations et les observations doivent parvenir au plus tard le jour de la clôture de l'enquête qui aura lieu au Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie sis rue Neuve, 17 à 7000 Mons le 29/10/2021 à 15 heures.

Durant la période de l'enquête et dans le respect des normes de distanciation sociales, le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (du lundi au vendredi : 09h00-12h00 / 13h30-16h30) ainsi que le mardi 12/10/2021 (16h30-20h00) en les locaux du Département des Travaux / Bureau d'Etudes de la Voirie uniquement sur rendez-vous pris au plus tard la veille au numéro de téléphone suivant : 065/40.55.53.

Mons, le 20 SEP. 2021

La Directrice Générale,

Cécile BRULARD



Pour le Bourgmestre,

Nicolas MARTIN.

Catherine HOUDART,

Echevine de l'Enseignement, la Culture,

la Jeunesse et la Lecture publique.